



OFFRE D'EMPLOI

Technicien(ne) – PREVENTION DES INONDATIONS

DESCRIPTION DU SYNDICAT DU HAUT-RHÔNE

Le Syndicat du Haut-Rhône a été créé en 2003 pour mettre en œuvre un programme de réhabilitation hydraulique et écologique du fleuve Rhône. Il est aujourd’hui titulaire de la compétence GEMAPI (**Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations**), qu'il exerce pour le compte de ses 7 intercommunalités membres, et en lien étroit avec ses partenaires : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Compagnie Nationale du Rhône, Etat, Départements, Union Européenne...

Il est également gestionnaire de la **Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français**, plus vaste réserve naturelle alluviale de France. Il assure également la mise en œuvre des documents d'objectifs des **sites Natura 2000 « Forêts alluviales et lônes du Haut-Rhône » et « Iles du Haut-Rhône »**.

Son territoire d'intervention s'étend sur 4 départements (Ain, Savoie, Isère et Haute-Savoie) sur 270 km² : 100 km de Rhône, environ 4000 ha de plaine inondable, et 130 km de cours d'eau affluents en rive droite « Retord-Grand Colombier » et leur bassin versant.

Sur le territoire de compétence du Syndicat du Haut-Rhône, le pôle « Prévention des Inondations » intervient dans les domaines suivants : gestion des systèmes d'endiguement et autres ouvrages de protection contre les crues, gestion de crise (surveillance en crue), culture du risque inondation et réduction de la vulnérabilité.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité de la responsable de pôle « Prévention des Inondations, vous aurez comme missions principales de :

1. Assurer le suivi réglementaire des systèmes d'endiguement

- Assurer la gestion et l'entretien courant des systèmes d'endiguement (prestations/conventions)
- Assurer le suivi régulier des systèmes d'endiguement régularisés : visites de routine, VTA, surveillance en crue et post crue, rédaction des pièces réglementaires liées au suivi des ouvrages, bancarisation des données dans le logiciel métier SIRS digues, réponses DT/DICT, formulation de prescriptions et accompagnement lors des phases de chantiers de tiers.
- Mettre en œuvre et assurer le suivi foncier et juridique (conventions, procès-verbaux de mise à disposition d'ouvrages...), et apporter un appui à la chargée de travaux pour les démarches foncières nécessaires à la réalisation de travaux.
- Mettre à jour les documents d'organisation pour la surveillance des ouvrages en période de crue (fiches réflexes et exercice de simulation de crise)
- Echanges avec les communes pour une bonne intégration du risque dans les PCS (adaptation des cartes, procédures, astreintes)
- Mise en place d'un plan de gestion de la végétation au droit des systèmes d'endiguement
- Assurer la mise en œuvre d'interventions d'urgence en cas de crue : expertise en situation de crue, mise en œuvre de travaux d'urgence et réalisation des visites techniques post-crue

- Assurer une veille sur le territoire sur tous les projets et démarches pouvant avoir une incidence sur les ouvrages et leur gestion : urbanisme, projets d'infrastructures, travaux divers.
- Travailler en équipe avec la chargée de mission en charge des études et travaux sur les ouvrages de protection
- Être l'interlocuteur des services de l'État (DDT et DREAL) pour les autorisations et procédures administratives et réglementaires

2. Assurer l'animation de la programmation de réduction de vulnérabilité et de culture du risque inondation

- Mettre en œuvre une programmation annuelle de sensibilisation au risque inondation à destination du grand public et de formation à la gestion de crise à destination des élus en veillant au respect des budgets alloués et aux attentes des partenaires institutionnels
- Animer les temps de sensibilisation et de formation à destination des différents publics et assurer le suivi des prestations engagées
- Assurer la mise en œuvre des actions futures qui seront programmées dans le cadre de la démarche « REVITER » comme : l'animation de réunions publiques, de formations ; le suivi des diagnostics de vulnérabilité, le conseil aux propriétaires, l'assistance à l'élaboration des dossiers de subvention et l'organisation d'événements et d'outils pour inciter à la mise en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité
- Poursuivre le suivi des repères de crues existants et la pose de nouveaux repères sur le territoire

3. Missions de communication et de sensibilisation

- Organiser et animer les réunions avec les partenaires et élus
- Assurer les relations avec les communes et les habitants des communes concernées
- Communiquer sur la thématique « prévention des inondations » lors d'évènementiels organisés par le Syndicat
- Participer à la rédaction du rapport d'activités annuel, d'articles du journal « O Rhône », d'informations à destination des réseaux sociaux, la mise à jour du site internet en lien avec la chargée de communication.

4. Assurer la surveillance des ouvrages de protection contre les inondations en période de crue

Le Syndicat du Haut-Rhône a mis en place une astreinte pour surveiller les ouvrages de protection contre les inondations. Dans le cadre de cette astreinte, vous assurez la surveillance et la mise en œuvre d'interventions d'urgence en cas de crue en tant qu'agent de surveillance terrain.

PROFIL

Formation : Titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 spécialisé dans la gestion d'ouvrages (génie civil) ou des risques naturels (ou équivalent) avec une première expérience significative réussie en lien avec le domaine.

Compétences techniques dans le domaine d'activités :

- Connaissance du cadre réglementaire, des enjeux et des politiques publiques dans le domaine du risque inondation
- Compétences techniques spécifiques à la conduite de travaux en milieu naturel
- Connaissance de l'environnement administratif des collectivités et de leur groupement
- Maîtrise des dispositions de la commande publique
- Compétences en conduite de projet : pilotage technique, travail en équipe, suivi administratif et budgétaire

- Maîtrise des outils informatiques et cartographiques (QGIS). La maîtrise de logiciels de DAO/CAO (type AutoCAD) et de SIRS Digues sera appréciée.

Savoir-faire :

- Sens de l'organisation
- Respect des consignes et des priorités
- Aptitude physique pour réaliser des missions de terrain
- Capacité à conduire simultanément plusieurs projets
- Capacité à rendre compte de manière synthétique
- Expression écrite et orale de qualité, rigoureuse et précise
- Autonomie et esprit d'initiative

Savoir-être :

- Sens du travail en équipe
- Sens du contact et sens de l'écoute
- Capacité d'adaptation aux différents publics
- Discrétion et respect de la confidentialité

Permis B obligatoire. Mise à disposition d'un véhicule de service. Prise en charge des frais de déplacements en cas d'utilisation du véhicule personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste de catégorie B, Cadre d'emplois des Techniciens, (titulaire ou, à défaut, contractuel de la fonction publique avec un contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable une fois)

Traitements indiciaires selon situation statutaire + Régime Indemnitaire mensuel et prime annuelle selon expérience (RIFSEEP : IFSE et CIA) + avantages (participation à la mutuelle et la prévoyance, tickets restaurants, CNAS, forfait mobilité durable)

Poste basé au siège du Syndicat du Haut-Rhône à Yenne (**Savoie - 73170**)

Temps hebdomadaire complet : 35h / semaine

Possibilité de télétravail (2 jours maximum/semaine), sous réserve d'acceptation, après la période d'essai.

Déplacements sur le territoire, possibilité de réunions en soirée, astreinte en cas de crues.

MODALITES DE CANDIDATURE

Date limite de candidature : samedi 21 mars 2026 inclus

Date prévisionnelle des entretiens : le jeudi 2 avril ou vendredi 3 avril 2026

Date prévisionnelle de prise de poste : le plus rapidement possible

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser :

Syndicat du Haut-Rhône

Madame la Présidente

92 rue des Fontanettes

73 170 YENNE

ou par mail : e.perrichon@haut-rhone.com

Informations consultables sur le site internet du Syndicat du Haut-Rhône

Renseignements complémentaires :

Elodie PERRICHON

Responsable du Pôle Prévention des Inondations

04.79.36.78.92 / 06.48.36.00.69

e.perrichon@haut-rhone.com